

Une cérémonie pour les fusillés

Dimanche, au monument aux morts, la commune a rendu hommage aux trente-huit résistants et patriotes fusillés par l'armée hitlérienne, entre 1941 et 1943 au stand de tir des Groues, dont dix-sept du groupe Chanzy le 8 octobre 1943.

Le maire, Christophe Chaillou et Alain Rivet, président de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes du Loiret, ont accueilli les autorités civiles et militaires, ainsi que de très nombreux élus.

De nombreuses associations

On pouvait noter la présence de Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans et actuel sénateur, celle de Nicole Quoitin, porte-drapeau de la Société des membres de la Légion d'honneur, du général Dominique Chappot de La Chanonie, et de nombreux autres illustres dignitaires et représentants de sociétés, et associations œuvrant pour le souvenir, sans oublier les membres



MÉMOIRE. Trois jeunes élèves volontaires du collège Max-Jacob ont égréné les noms des fusillés.

du conseil municipal de la commune, presque au complet.

Tous étaient là pour commémorer cette fusillade de des membres du Grou-

pe Chanzy, qui a eu lieu à quelques pas de ce monument, au stand de tir des Groues, aujourd'hui démolie, en chantant l'hymne national.

Ce dimanche matin, la mémoire était bel et bien vivante, réveillée par l'harmonie de la Chapelle Saint-Mesmin, et par les élèves de 3^e du collège Max Jacob dont les volontaires de la chorale, dirigée par Naïk Legeay, chef de cœur et professeur d'éducation musicale ; ainsi que par Yasmina et Shalya qui ont lu, après la citation de l'ensemble des fusillés par d'autres élèves, la dernière lettre de Louis Chevrin, lui aussi abattu par les nazis.

« Rester fidèles à leur message »

Christophe Chaillou a conclu cette cérémonie en rappelant que « pendant la période troublée que nous connaissons, le devoir de mémoire et l'attachement à notre démocratie sont plus que jamais nécessaires. Nous nous devons de rester fidèles au message de celles et ceux qui se sont engagés au prix de leur vie. C'est ainsi que le sacrifice des fusillés des Groues ne restera pas vain ». ■